

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2016

---

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3748)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD70

présenté par  
Mme Gaillard, rapporteure

-----

### ARTICLE 18

À l'alinéa 72, après la référence :

« VI »,

insérer les mots :

« du présent article ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.